

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 23 (1955)
Heft: 12

Artikel: Copie d'un texte scientifique datant de 1891!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-570891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annexe:

Copie d'un texte scientifique datant de 1891!

Lorsqu'en 1852 Caspar fit cette remarque très judicieuse que la pédérastie, considérée jusque-là comme un vice, n'était due en somme qu'à une anomalie congénitale morbide, à une sorte d'hermaphrodisme psychique, personne n'aurait prévu que 40 ans plus tard on trouverait dans les grands ouvrages scientifiques une véritable pathologie psychique de la vie génitale. Et quand enfin la science se fut départie de la pruderie ridicule avec laquelle elle abordait les questions psycho-sexuelles, elle se trouva, dans le domaine clinique, social et médico-légal, en présence d'une riche profusion de faits, qui ont conduit à redresser des erreurs vieilles de plusieurs siècles, à reconnaître et même à expliquer, en partie, certains phénomènes d'une grande valeur scientifique tant au point de vue actuel qu'au point de vue historique.

Toutefois, quiconque est au courant de ce nouveau domaine des anomalies psycho-sexuelles, est obligé de reconnaître que la plupart des phénomènes sont encore à l'étude et demandent à être élucidés et qu'un petit nombre seulement de principes fondamentaux semblent jusqu'à présent bien acquis.

C'est à l'investigation médicale que revient le mérite d'avoir porté la lumière dans ce domaine comme dans tant d'autres, et d'avoir ainsi contribué au triomphe de la vérité, du droit et de l'humanité.

L'opinion publique aura à compter avec ce fait que l'anomalie sexuelle n'est pas de la *perversité* mais de la *perversion*, c'est-à-dire que, pour se développer, elle exige une prédisposition morbide et constitue dans tous les cas un phénomène pathologique. Ce fait scientifique doit faire justice du préjugé traditionnel en vertu duquel ces malheureux dotés, par un sort cruel, de sensations et d'instincts homosexuels et privés des joies de la vie de famille, étaient considérés comme des êtres immoraux simplement dignes de mépris. Tout ami de la vérité et de l'humanité apprendra avec satisfaction que l'homosexuel est un malheureux, et non un criminel; qu'il n'est pas un profanateur de la dignité humaine, mais un véritable déshérité de la Nature marâtre, et qu'il ne mérite pas plus le mépris qu'un individu venu au monde avec une malformation physique. Les faits historiques ont suffisamment montré que ce sont souvent des individus très respectables et très utiles à la société qui ont le malheur d'être atteint d'anomalie psycho-sexuelle.

Habent sua fata libelli!

N o t i c e :

Le compte-rendu du congrès qui a lieu à Paris du 11 au 14 novembre 1955 nous est parvenu trop tard pour être traduit en français. Il paraît donc dans la partie allemande de ce mois et sera imprimé en français en janvier 1956.

La Rédaction.